REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et de l'Aménagement Territoire DIRECTION DU LOGEMENT WILAYA DE TIPASA

MISE EN DEMEURE N°01

Vu la convention N°**09/2025** du **2025/09/14** relatif au **l'opération** de **REALISATION DES COLONNES MONTANTES AU PROFIT DE LA WILAYA DE TIPASA RELATIF:** LOT N° 09: Commune de AHMEUR EL AIN (50 + 90 LPL)

- Vu l'ODS de démarrage des travaux N°09/2025 du 22/09/2025.
- Vu démarrage des travaux.
- L'entreprise des grands travaux publics et hydrolique Hadjadj Mohamed Amine, domiciliée à : Cité masna batiment barbar N E commune de Media -Wilaya de Media pour :
 - Prendre toutes les dispositions nécessaires afin de renforcer le chantier en moyens humains et matériels.
 - Le démarrage des travaux et Augmenter la cadence des travaux et rattraper le retard enregistré pour livrer le projet dans les plus brefs délais.

*Et ce dans un délai de **24 heures (24 H)** à compter de la première parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux , le BOMOP (Français et Arabe) et Deux journaux électroniques faute de quoi, il sera procédé appliquées conformément à la réglementation en vigueur.